

**ANTHROPOLOGIE POUR LE 21e siècle
ANT2528 A00**

**JACLIN David
Hiver 2019**

PLAN DE COURS

Horaire du cours : Les lundis, de 13h à 14h20 / [SMD](#) 428
Les mercredis, de 11h30 à 12h50 / [CRX](#) C407

Disponibilité du professeur: Les mercredis, de 13h30 à 14h30 (et sur rendez-vous)
Bureau FSS 10038
613-562-5800 poste 6132

Courrier électronique : djaclin@uottawa.ca
Notez, s'il vous plaît, que toute question envoyée par courriel devrait recevoir réponse dans un délai de deux jours ouvrables ou au prochain cours s'il a lieu dans les 48 heures suivant la réception du courriel. Notez aussi que le professeur se réserve le droit ne pas répondre à un courriel si le niveau de langage n'est pas adéquat.

Sur campus virtuel : non

DESCRIPTION OFFICIELLE DU COURS

Ce cours porte sur les méthodes ethnographiques renouvelées ayant permis aux anthropologues d'étudier la complexité du monde contemporain, entre autres en ce qui concerne les nouvelles technologies, l'environnement, la biomédecine, les questions de guerre et de sécurité, les espaces urbains et les nouvelles socialités.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

Ce cours forme les étudiant.e.s aux approches anthropologiques contemporaines, approches développées au contact de problématiques qui, si elles ne sont pas complètement nouvelles, manifestent à tous le moins des vitesses et des puissances atteignant aujourd'hui des proportions inédites.

Flux de capitaux, d'individus, de marchandises, d'idées, d'armes et de virus se mesurent désormais en milliards ; en milliards de dollars, d'humains et de produits transformés, de *tweets*, de Kalachnikov ou de pathogènes. Ces multitudes, dans leurs singularités comme dans leurs agencements, redéfinissent aujourd'hui, et en profondeur, l'ensemble des champs d'intérêt et d'investigation traditionnellement rattachés à la discipline anthropologique. Comme, par exemple, ceux de la famille, du groupe et de la parenté, ceux de l'économie de subsistance ou de marché, ceux de l'organisation politique, communautaire ou sociétale, ou encore ceux du genre et de la sexualité, de la religion et des spiritualités.

Ainsi donc, et alors même que nous entrons (à en croire les géologues les plus sérieux) dans une nouvelle ère planétaire baptisée l'Anthropocène – concept formé de ce même *anthropos* qui occupe la discipline anthropologique depuis maintenant presque 200 ans – la question de *l'autre*, humain et non humain, se (re)pose aujourd'hui avec plus d'acuité que jamais et ce, dans une urgence manifeste, faite de violences et d'idéaux, de contingences et de nécessités.

L'objectif général du cours est donc non seulement de former les étudiant.e.s aux principaux courants de pensée que comptent et qui structurent l'anthropologie sociale et culturelle contemporaine, mais aussi de les initier au maniement d'outils méthodologiques et conceptuels capables de fournir, à celles et ceux qui souhaitent s'engager de plain-pied dans ce nouveau siècle, une meilleure com/ap-préhension de ses enjeux, c'est-à-dire, de ses promesses comme de ses leures.

Dans cette perspective, le cours propose une anthropologie en prise directe avec le monde contemporain, capable de jouer un rôle d'observateur et d'expert, mais aussi de participant, et ainsi d'influer autant que faire se peut sur son devenir.

Un noyau dur de thématiques politiques, sociales et écologiques se signale ainsi, incluant la place des communautés culturelles dans la globalisation économique, la construction des identités ethniques et nationales, le devenir de la notion de genre, la protection des écosystèmes humains comme réalité et comme idéologie, le devenir des villes, la santé et l'alimentation humaines, de même que la place des minorités et des autochtonies dans un monde en pleine transformation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Fondatrice pour les sciences sociales, l'anthropologie est une discipline reconnue et pratiquée à travers le monde, dont les origines remontent au XIXe siècle et aux mouvements politiques, économiques et culturels qui lui sont associés (et que l'on associe désormais aux premières manifestations de l'Anthropocène – industrialisation, colonisation, libéralisme et consumérisme). Le cours constitue ainsi une formation vivante pour aborder l'univers captivant de la diversité humaine et de ses évolutions à travers le temps et l'espace.

Formation à la discipline anthropologique, ce cours se veut en même temps une initiation productive aux caractères distinctifs de sa méthode (observations participantes, *estrangement*, voyages immersifs, etc.). En effet, c'est souvent par sa démarche ethnographique que l'on distingue l'anthropologie d'autres sciences sociales et humaines, une démarche qui suppose une étude de terrain aussi sérieuse que soutenue et détaillée au sein des populations à l'étude. Mais une démarche qui, en même temps, questionne en profondeur le statut et le pouvoir de ceux qui se mettent en situation d'observation et qui contribuent alors à (re)produire une connaissance subjectivée du monde qui les entoure.

Articulé autour de thématiques spécifiques, toutes issues des grands champs de l'anthropologie sociale et culturelle, le cours instruit donc les étudiants aux manières d'une méthodologie aussi utile qu'exportable. Et ce, en revenant sur un ensemble de questions centrales pour les cultures contemporaines. Par exemple : celles liées au transnationalisme, à la dette et aux marchés financiers, à la circulation et aux flux, aux rapports entre normes et déviations, mais aussi, et ce de manière peut-être un peu plus spécifique, à la cyberculture, au blanchiment d'argent ou encore à l'alimentation industrielle. Nous nous interrogerons de la sorte sur le rôle joué par chacun de ces pans dans le développement de communautés hybrides et dans la vie d'individus de plus en plus connectés et, paradoxalement, souvent de plus en plus isolés.

Enfin, le cours donnera aux étudiants un aperçu des possibilités du métier d'anthropologue aujourd'hui.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce cours propose de former les étudiants à l'étude des sociétés et des cultures humaines en ce début de 21^e siècle. Il comporte des exposés magistraux et des périodes de questions. Dans la mesure du possible (autrement dit : en fonction de la taille du groupe) et toujours en fonction de l'intérêt manifesté par les étudiants, une place sera accordée aux échanges et aux discussions.

C'est pourquoi les étudiant.e.s doivent absolument **lire attentivement** les textes indiqués ci-dessous. Ces lectures sont **obligatoires** et constituent un élément essentiel de la réussite de ce cours. Il est donc important de les effectuer au fur et à mesure – puisque leur mobilisation durant le cours sera déterminante pour une bonne compréhension de la matière à couvrir. De plus, notez que certaines lectures, optionnelles, et autres références documentaires et cinématographiques (toutes rassemblées sous la catégorie *lignes de fuite*) sont indiquées pour chaque séance et que leur « activation » servira directement à enrichir (sur des modes un peu moins académiques) le fonctionnement du cours.

Enfin, il n'est peut-être pas vain de rappeler que la **présence en classe** de tous les étudiants reste obligatoire et nécessaire au succès de ce cours.

En résumé : pour bien suivre le cheminement du cours (et ainsi le réussir !), il est fondamental de :

- s'y préparer en faisant les lectures au fur et à mesure;
- y assister chaque semaine;
- réaliser les petits exercices qui seront proposés tout au long de la session.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ce cours comporte plusieurs évaluations, soit des examens comprenant des questions à choix multiple, des questions à développement pour s'assurer de l'acquisition progressive et régulière des apprentissages et un travail de session basé sur une micro-ethnographie.

1- Examen de mi-session (20%)

L'examen de mi-session aura lieu en classe lors de la cinquième séance, le **13 février**.

Il s'agira d'un examen à livre fermé, sans possibilité de consulter ses notes ou tout autre document. L'examen comprendra trois sections : il s'agira d'abord d'une série de cinq questions de type vrai ou faux (pour 5 points au total), et d'une série de questions ouvertes sur des définitions essentielles (pour 20 points au total). Pour la première section (V/F), chaque bonne réponse sera créditée d'un point (+1), et chaque mauvaise réponse ou absence de réponse ne sera pas pénalisée par la soustraction d'un point (0). La deuxième section de l'examen final sera composée de 5 questions ouvertes auxquelles les étudiant.e.s devront répondre de manière succincte et précise (4 phrases maximum). Chaque question sera notée sur quatre points. L'examen portera sur les connaissances acquises lors *des six premières séances* en classe.

2- Examen final (30%)

L'examen final aura lieu lors de notre avant-dernière séance, le **27 mars**.

Il s'agira d'un examen à livre fermé, sans possibilité de consulter ses notes ou tout autre document. L'examen comprendra trois sections : il s'agira d'abord d'une série de cinq questions de type vrai ou faux (pour 5 points au total), et d'une série de questions ouvertes sur des définitions essentielles (pour 20 points au total). Pour la première section (V/F), chaque bonne réponse sera créditée d'un point (+1), et chaque mauvaise réponse ou absence de réponse ne sera pas pénalisée par la soustraction d'un point (0). La deuxième section de l'examen final sera composée de 5 questions ouvertes auxquelles les étudiant.e.s devront répondre de manière succincte et précise (4 phrases maximum).

Chaque question sera notée sur quatre points. L'examen portera sur les connaissances acquises lors des *six dernières séances*.

Notez que les correcteurs accorderont une importance particulière à la justification des arguments vis-à-vis des concepts et cadres d'analyse présentés durant les séances en classe. Par ailleurs, la qualité du français écrit (orthographe, syntaxe) sera aussi prise en compte (avec, en cas de défaillance majeure, une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale).

3- Travail de recherche (35%)

Il s'agit d'un travail individuel noté sur 30 points où chaque étudiant se livre à une micro-ethnographie d'un micro-événement de son choix. Si le choix du sujet et du site reste ouvert, il est impératif que l'étudiant mobilise la matière du cours (écoles de pensée, outils méthodologiques et conceptuels). Nous reviendrons, lors de la première séance et au début de chaque cours, sur les détails de composition de ce travail.

Ce travail de recherche doit avoir une longueur comprise entre 750 et 1250 mots, soit entre 5 et 6 pages Word (interlignes 1.5, Times 12 pt). Toutes les références doivent apparaître à la fin du texte dans une section intitulée « Bibliographie ». Notez qu'une version multimédia de ce travail (photo, vidéo) est aussi envisageable et qu'il sera important, dans ce cas, d'en discuter avec le professeur. Une première ébauche (une demi-page) de ce travail (choix du site, brève description de l'approche, début de problématisation) sera remise lors de l'examen partiel du **13 février**. Quant à la version finale, elle devra être remise au bureau du professeur le **9 avril**.

Les critères généraux de correction du travail de session sont les suivants :

- *Pertinence* (liens établis avec le cours)
- *Efforts de recherche* (rigueur et précision dans l'écriture du travail)
- *Originalité* (appropriation intéressante des connaissances transmises)

Composantes de la note finale

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Examen de mi-session	20%	13 février (en classe)
Travail de recherche	35%	Ébauche (1/2 page) à remettre le 13 février . Version finale à remettre le 9 avril
Participation et exercices en classe	15%	Tout au long de la session : présence aux cours + participation aux exercices en classe
Examen final	30%	27 mars (en classe)

Échec au cours – EIN (F) : en vertu de l'article 10.6 (<https://www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/reglement-scolaire-10-systeme-de-notation>), l'étudiant est mis en échec lorsqu'il n'a pas accompli **une portion significative des travaux du cours. Selon la politique établie par l'École, une portion significative des travaux** concerne soit : un ou tous les examens (mi-session, final) ou tout autre travail (quiz, tests, exposés, travaux de recherche, etc.) valant 15% ou plus de la note finale. À noter qu'une demande de différé refusée peut donc mener à un échec.

Politique concernant la présence en classe, la qualité de la langue et les retards dans la remise des travaux

La présence en classe est nécessaire pour bien réussir le cours.

Vous serez jugés sur la qualité de la langue, alors prenez les moyens nécessaires pour éviter les fautes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, d'impropriété des termes, etc. Vous pouvez être pénalisés entre 5 % et 15 % selon les indications du professeur.

Aucun retard dans la remise des travaux ne sera toléré, à moins de maladie ou autre raison sérieuse acceptée par le professeur. *Les retards non autorisés seront pénalisés.* Le règlement universitaire prévoit que l'absence à un examen ou à un test ou la remise tardive des travaux pour cause de maladie doit être justifiée au professeur par la présentation d'un certificat médical, sinon la personne sera pénalisée. La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée s'il ne s'agit pas d'une raison médicale. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont habituellement pas acceptées.

Les étudiantEs excuséEs d'un examen doivent écrire un examen différé, sauf dans le cas d'un changement de pondération offert par le professeur. Le professeur peut refuser d'offrir un examen différé et, au lieu, offrir un changement dans la pondération des travaux qui restent dans le cours, pourvu que (i) ce changement de pondération est expliqué dans le syllabus et (ii) il satisfait à la règle du 25 pourcent (règlement scolaire 9.0) et à la règle de l'examen final.

L'étudiantE doit compléter le formulaire de demande DFR pour tout examen, y compris les examens de mi-session. Le formulaire se trouve en ligne à l'adresse suivante : <https://sciencessociales.uottawa.ca/etudiants/premier-cycle/formulaires> . Une fois le formulaire complété et les pièces jointes ajoutés (ex : certificat médical), il sera envoyé automatiquement à l'unité qui offre le cours. La demande doit être envoyée dans les cinq jours ouvrables après la date de l'examen et doit satisfaire à toutes les conditions du Règlement scolaire 19.5 (<https://www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/reglement-scolaire-9-evaluation-des-apprentissages>).

Chaque jour calendrier de retard entraîne une pénalité de 5%. Ceci vaut également pour les travaux qui seraient envoyés par courriel et, dans ce cas-ci, l'heure de réception du courriel par le destinataire est garante de l'heure de remise.

Nous vous conseillons d'aviser votre professeur le plus tôt possible si une fête religieuse ou un événement religieux force votre absence lors d'une évaluation.

Période de reprise pour les examens différés :

- Examens de mi-session : 28 et 29 mars
- Examens finaux : 2 au 8 juillet

L'Université d'Ottawa ne tolère aucune forme de violence à caractère sexuel. La violence sexuelle désigne tout acte de nature sexuelle commis sans consentement tel que le viol, le harcèlement sexuel ou les cyberagressions. Autant l'Université que les associations d'employées et d'employés, ainsi que d'étudiantes et d'étudiants offrent toute une gamme de ressources et de services donnant accès aux membres de notre communauté à des informations et à du soutien confidentiels, ainsi qu'aux procédures pour signaler un incident ou porter plainte. Pour tout renseignement, visitez le site Web <http://www.uOttawa.ca/violence-sexuelle-soutien-et-prevention/>

DÉROULEMENT DU COURS

1^{re} semaine : **7 et 9 janvier 2019**

Anthropologie et catastrophe

Bienvenue dans l'Anthropocène, cette nouvelle ère géologique dont nous sommes les anti-héros...

Introduction au cours

Présentation de son organisation, de ses logiques et problématiques afférentes

Détail du calendrier et retour sur les différents modes d'évaluation

Se rendre au Musée des Beaux-Arts et visiter l'exposition Anthropocène

URL : <https://www.gallery.ca/whats-on/exhibitions-and-galleries/anthropocene>

2^e semaine : **14 et 16 janvier 2019**

Voyage aux bouts de l'espèce

Lecture :

ZALASIEWICZ, Jan, Colin Waters, et Mark Williams. « Les strates de la ville de l'Anthropocène », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 72^e année, no. 2, 2017, pp. 329-351.

URL : <https://www.cairn.info/revue-Annales-2017-2-page-329.htm?contenu=article>

HAMILTON, Clive. « Chapitre 2. Vers une philosophie de l'histoire de l'Anthropocène », Rémi Beau éd., *Penser l'Anthropocène*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2018, pp. 37-50.

URL : <https://www.cairn.info/penser-l-anthropocene--9782724622102-page-37.htm>

Ligne de fuite :

BAICHWAL, Jennifer, Nicholas de Pencier et Edward Burtynsky, « *ANTHROPOCENE: The Human Epoch* », 2018 (documentaire)

URL : <https://www.tiff.net/films/anthropocene/>

3e semaine : **21 et 23 janvier** 2019

**Par delà (et en déca) nature et culture
Écologies, devenirs et individuations**

Lecture :

HOULE, Karen L.F. « Devenir-plante », *Chimères*, vol. 76, no. 1, 2012, pp. 183-194. URL : <https://www.cairn.info/revue-chimeres-2012-1-page-183.htm>

DEBAIZE, Didier, « Qu'est-ce qu'une pensée relationnelle », *Multitudes*, No. 18, 2004, pp. 15-23. URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2004-4-page-15.html>

Ligne de fuite :

JACLIN, David et BRUGIDOU, Jeremie, « *Poacher's Moon* » 2018 (documentaire). URL : <https://vimeo.com/299290682> [PW: pm2018]

4e semaine : **28 et 30 janvier** 2019

**Communautés, sociétés et autres mondes partagés (I)
– ou pourquoi le XXe siècle fut le siècle du soi**

Lectures :

RÉMY, Catherine, WINANCE, Myriam, « Pour une sociologie des 'frontières d'humanité'. », *Politix*, Vol. 2, n° 90, 2010. pp. 7-19. URL : www.cairn.info/revue-politix-2010-2-page-7.htm.

MORTON, Timothy. « Hyperobjets », *Multitudes*, vol. 72, no. 3, 2018, pp. 109-116.
URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2018-3-page-109.htm?contenu=article>

Lignes de fuite :

CURTIS, Adam, « The Century of the Self », 2002 (documentaire). URL : <http://freedocumentaries.org/documentary/bbc-the-century-of-the-self-happiness-machines-season-1-episode-1>

5e semaine : **4 et 6 Février** 2019

**Communautés, sociétés et autres mondes partagés (II)
– ou pourquoi le XXIe siècle sera le celui de l'autre**

Lectures :

PAXSON, Heather, et Stefan Helmreich. « Périls et promesses de l'abondance microbienne. Natures nouvelles et écosystèmes modèles, du fromage artisanal aux mers extraterrestres », *Techniques & Culture*, vol. 68, no. 2, 2017, pp. 248-285.
URL : <https://www.cairn.info/revue-techniques-et-culture-2017-2-page-248.htm?contenu=article>

CITTON, Yves, « Pour une écologie des lignes et des tissages », *Revue des livres*, No.4, 2012, pp. 28-39. URL : <http://www.yvescitton.net/wp-content/uploads/2013/10/Citton-Walentowitz-Ingold-EcologieLignes-RdL-4-2012.pdf>

Lignes de fuite :

CASTAIN TAYLOR, Lucien & PARAVEL, Verana Michael, « Leviathan », 2012 (documentaire). URL : <http://www.arretetoncinema.org/leviathan/>

6e semaine : **11 et 13 février 2019**

Inégalités (I)

**Subsister : entre nécessités et contingences, individus et sociétés
– Dette, attention et storytelling**

Lectures :

GRAEBER, David, et David Wengrow. « Comment changer le cours de l'histoire (ou au moins du passé) », *Revue du Crieur*, vol. 11, no. 3, 2018, pp. 4-29. URL : <https://www.cairn.info/revue-du-crieur-2018-3-page-4.htm>

Di VITORRIO, Pierangelo. « Comme des poissons dans l'eau. Aperçus généalogiques sur la médiatisation du quotidien », *Multitudes*, vol. 51, no. 4, 2012, pp. 127-136.
URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2012-4-page-127.htm?contenu=article>

Ligne de fuite :

BBC podcasts « What is debt ? Omnibus 1 »
URL : <https://www.bbc.co.uk/programmes/b07mclw8>

7e semaine : **18 et 20 février 2019**

Semaine de lecture

8e semaine : **25 et 27 février 2019**

Inégalités (II)

**Globalisation, gestion des flux et autres circulations contemporaines
– Drogues et communisme**

Lectures :

ALEXANDRE, Olivier. « Burning Man : l'esprit de la Silicon Valley. Un festival libertaire devenu libéral », *Revue du Crieur*, vol. 11, no. 3, 2018, pp. 86-107. URL : <https://www.cairn.info/revue-du-crieur-2018-3-page-86.htm>

GRAEBER, David, « Les fondements moraux des relations économiques. Une approche maussienne », *Revue du MAUSS*, vol 2, n° 36, 2010, pp. 51-70.
URL : www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-51.htm.

Ligne de fuite :

VICE Topics « *Burning Man* » URL : https://www.vice.com/en_us/topic/burning-man

9e semaine : **4 et 6 mars** 2019

Familles, mariages et parenté
– ou le problème de la fécondation *in vitro*

Lectures :

GIRAUD, Anne-Sophie, « Le corps embryonnaire et fœtal dans une approche relationnelle. », *Recherches familiales*, Vol. 1, n° 11, 2014, pp. 9-17. URL : www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2014-1-page-9.htm.

HUBERT, Stéphane. « De la sexualité chez les androïdes (Nouvelle de science-fiction) », *Chimères*, vol. 76, no. 1, 2012, pp. 211-215. URL : <https://www.cairn.info/revue-chimeres-2012-1-page-211.htm>

SHAVIRO, Steven & NEYRAT, Frédéric, « Comment traduire une forme de vie ? », *Multitudes*, Vol. 4, n° 51, 2012, pp. 86-90. URL : www.cairn.info/revue-multitudes-2012-4-page-86.htm.

Lignes de fuite :

SKLOOT, Rebecca, *The Immortal Life of Henrietta Lacks*, NY, Crown, 2010. Plus ici : <http://www.smithsonianmag.com/science-nature/henrietta-lacks-immortal-cells-6421299/>

10e semaine : **11 et 13 mars** 2019

Race, genre, sexe
– ou la question des identités singularisées

Lectures :

BROQUA, Christophe, EBOKO, Fred, « La fabrique des identités sexuelles », *Autrepart*, Vol. 1, n° 49, 2009, pp. 3-13. URL : www.cairn.info/revue-autrepart-2009-1-page-3.htm

BATUMAN, Elif, « Japan's Rent-a-Family Industry ». *New Yorker*, April 30 2018 Issue. URL : <https://www.newyorker.com/magazine/2018/04/30/japans-rent-a-family-industry>

Ligne de fuite :

GLAWOGGER, Michael, « Whore's Glory. Prostitution in Thailand, Mexico and Bangladesh », 2011 (documentaire). URL : <http://documentary.net/whores-glory-prostitution-in-thailand-mexico-and-bangladesh/>

11e semaine : **18 et 20 mars** 2019

**Organisations politiques et économie des échanges
– viralités biologico-numériques**

Lectures :

KECK, Frédéric. « Surveiller les animaux, préparer les humains. Une ethnographie de la grippe aviaire », Sandrine Revet éd., *Le gouvernement des catastrophes*. Editions Karthala, 2013, pp. 73-100.
URL : <https://www.cairn.info/le-gouvernement-des-catastrophes--9782811109110-page-73.htm>

Ligne de fuite :

GILLIAM, Terry « 12 Momkeys », 1995 (film)

12e semaine : **25 et 27 mars** 2019

**Religare
– foi, église et sacralités au 21^e siècle**

Lectures :

TAUSSIG, Sylvie. « Néo-chamanisme et néo-colonialisme : entre chaos et déstructuration sociale », *Les Temps Modernes*, vol. 698, no. 2, 2018, pp. 70-89. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2018-2-page-70.htm>

INGOLD, Tim. « Les matériaux de la vie », *Multitudes*, vol. 65, no. 4, 2016, pp. 51-58. URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2016-4-page-51.htm>

Ligne de fuite :

WAY, Chapman and Maclain, « Wild, Wild Country », 2018 (disponible sur Netflix)

13e semaine : **1 et 3 avril** 2016

**Arts, sciences et technologies
– « We Are Legion... »**

Lectures :

HAYAT, Samuel & PALOQUE-BERGES, Camille, « Transgressions pirates », *Tracés*, No. 26, 2014, pp. 7-19.

CITTON, Yves, NEYRAT Frédéric, QUESSADA, Dominique, « Envoûtements médiatiques. », *Multitudes*, Vol. 4, n° 51, 2012, pp. 56-64. URL : www.cairn.info/revue-multitudes-2012-4-page-56.htm.

BARDINI, Thierry, « En marchant avec une multitude de spectres prismatiques. Considérations intempestives sur les fantômes et les

simulacres médiatiques », *Multitudes*, vol 4, n° 51, 2012, pp. 142-149.
URL : www.cairn.info/revue-multitudes-2012-4-page-142.htm.

Lignes de fuite :

COLEMAN, Gabriella, *Hacker, Hoaxer, Whistleblower, Spy: The Many Faces of Anonymous*, 2014, London: Verso (introduction – « And Now You Have Got Our Attention »).

URL : https://books.google.ca/books?hl=en&lr=&id=9MpNBAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT19&dq=info:nbxACJcg7poJ:scholar.google.com&ots=fojCKI9eJK&sig=0ZeoW74EiEZetRBMWv_fnvjhwPM&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false
<https://www.youtube.com/watch?v=ee51-Z0qFIM>

ANONYMOUS, « Chasing Edward Snowden », 2016, (documentaire).

Des ressources pour vous

CENTRE DE MENTORAT DE LA FACULTÉ - <http://sciencessociales.uottawa.ca/mentorat/>

Le centre de mentorat de la Faculté des sciences sociales a comme objectif de prêter main-forte tant au point de vue scolaire que personnel aux étudiantes et étudiants de tous les programmes d'études de la Faculté, peu importe où ils en sont dans leurs programmes d'études.

Les raisons pour rencontrer un mentor sont diverses : échanger avec un étudiant qui en est à sa 3e ou 4e année d'études, avoir plus d'informations sur les programmes et services offerts à l'Université d'Ottawa, ou tout simplement améliorer ses méthodes d'étude (gestion du temps, prise de notes, préparation aux examens, etc.).

Le centre de mentorat est un lieu d'échanges sur les méthodes d'études et la vie à l'université. Et les mentors sont des étudiantes et étudiants d'expérience, formés pour répondre adéquatement à vos questions.

CENTRE D'AIDE À LA RÉDACTION DES TRAVAUX UNIVERSITAIRE - <http://sass.uottawa.ca/fr/redaction>

Au **CARTU**, vous apprendrez à comprendre et corriger vos erreurs et à bien rédiger de façon autonome. En travaillant avec nos conseillers en rédaction, vous pourrez acquérir les compétences dont vous avez besoin pour maîtriser la langue écrite de votre choix, améliorer votre réflexion critique, développer vos habiletés d'argumentation, connaître tout ce qu'il faut savoir sur la rédaction universitaire.

COUNSELLING ET COACHING - <http://sass.uottawa.ca/fr/personnel>

Le Service de counselling et de développement personnel peut vous rendre service de plusieurs façons. Nous offrons les types de counselling suivants :

- counselling personnel
- counselling de carrière
- counselling en méthodes d'étude

BUREAU DES DROITS DE LA PERSONNE - <https://www.uottawa.ca/respect/fr>

Mandat:

Assurer le leadership dans la création, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, des procédures et des pratiques en matière de diversité, d'inclusion, d'équité, d'accessibilité et de prévention du harcèlement et de la discrimination.

Coordonnées :

1, rue Stewart (rez-de-chaussée, pièce 121) - Tél. : 613-562-5222 / Courriel : respect@uOttawa.ca

ACCOMMODEMENTS SCOLAIRES - <http://sass.uottawa.ca/fr/acces>

L'Université d'Ottawa a toujours tenté de répondre aux besoins des personnes ayant des troubles d'apprentissages ou toute autre limitation fonctionnelle permanente ou temporaire : surdit , handicap visuel, probl mes de sant  physique prolong e, probl me de sant  mentale. Le Service d'acc s et la communaut  universitaire travaillent en collaboration pour vous offrir l'occasion de d velopper et de maintenir votre autonomie ainsi que de r aliser votre plein potentiel tout au long

de vos études universitaires. Un grand choix de services et de ressources vous sont offerts avec expertise, professionnalisme et confidentialité.

Si votre participation à la vie universitaire est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), vous devez alors faire connaître votre situation au service d'accès le plus tôt possible :

- en personne au centre universitaire, bureau 339
- en ligne à <http://sass.uottawa.ca/fr/access/registration>
- par téléphone au 613-562-5976

Dates limites pour les demandes de mesures adaptées pour les examens :

- **Examens de mi-session, tests, examens différés :** 7 jours ouvrables avant la date de l'examen, du test ou de toute autre évaluation écrite (excluant le jour de l'examen).
- **Examens finals :**
 - 15 novembre pour la session d'automne
 - 15 mars pour la session d'hiver
 - 7 jours ouvrables avant la date de l'examen pour la session printemps/été (excluant le jour de l'examen)

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE - <http://sass.uottawa.ca/fr/carrieres>

Le centre de développement de carrière vous offre une variété de services et de ressources en développement de carrière qui vous permettent de reconnaître et de mettre en valeur les compétences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le marché du travail.

CENTRE DE RESSOURCES POUR ÉTUDIANTS -

<http://www.viecommunautaire.uottawa.ca/fr/ressources.php>

Les centres de ressources pour étudiants ont comme objectifs de répondre à une foule de besoins variés. Consultez la liste des centres.

Attention à la fraude scolaire !

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraude est passible de sanctions sévères.

Voici quelques exemples de fraude scolaire :

- Plagier ou tricher de quelque façon que ce soit;
- Présenter des données de recherche qui ont été falsifiées;
- Remettre un travail dont vous n'êtes pas, en tout ou en partie, l'auteur;
- Présenter, sans autorisation écrite des professeurs concernés, le même travail dans plus d'un cours.

Ces dernières années, le perfectionnement d'Internet a fortement facilité la découverte des cas de plagiat. Les outils mis à la disposition de vos professeures et professeurs permettent, à l'aide de quelques mots seulement, de retracer sur le Web l'origine exacte d'un texte.

Pour plus d'information sur la fraude et les moyens de l'éviter, vous pouvez consulter la page web de la faculté offrant des conseils pour vos études et la rédaction de travaux universitaires à cette adresse : <http://sciencessociales.uottawa.ca/etudiants/premier-cycle/guide-redaction>

Vous pouvez également consulter la page web de la faculté recensant les documents d'information sur l'intégrité et le plagiat dans les travaux universitaires à cette adresse : <http://web5.uottawa.ca/mcs-smc/integritedanslesetudes/accueil.php>.

Vous pouvez également vous référer au guide étudiant sur l'intégrité :

<http://web5.uottawa.ca/mcs-smc/integritedanslesetudes/documents/2011/integrite-dans-les-etudes-guide-de-l-etudiant.pdf>

La personne qui a commis ou tenté de commettre une fraude scolaire ou qui en a été complice sera pénalisée. Voici quelques exemples de sanctions pouvant être imposées :

- recevoir la note « F » pour le travail ou le cours en cause;
- l'ajout d'une exigence supplémentaire (de 3 à 30 crédits) au programme d'études ;
- la suspension ou l'expulsion de la Faculté.

Vous pouvez vous référer au règlement à l'adresse suivante :

<http://www.uottawa.ca/gouvernance/reglements-scolaires.html#r72>